

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 154

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

spécialement vouées au soin des rapatriés. Des femmes sont également membres des conseils municipaux, à Varsovie comme dans d'autres villes de la province, et dans une de ces dernières de considérable importance, Radom, une femme a été élue maire. L'activité des conseillères municipales de Varsovie s'est surtout portée sur les questions d'hygiène, la création de bains publics, etc.

Depuis que la Pologne est constituée en Etat indépendant, il existe un club politique féminin. Son travail essentiel a visé à obtenir la revision du Code Napoléon, qui, jusqu'à présent, règle encore le droit civil chez nous comme dans l'ancien royaume de Pologne. Grâce à ces efforts et à l'action énergique des femmes députées, plusieurs articles de ce Code ont été abrogés, notamment ceux qui interdisaient à la femme d'habiter ailleurs qu'avec son mari, d'administrer sa fortune après le décès de son mari, d'être témoin en cour de justice, de disposer de son propre gain, etc.

Dès les premières heures de l'existence du nouvel Etat polonais, les femmes ont occupé des postes comportant souvent des responsabilités dans l'administration. Plusieurs d'entre elles ont été nommées inspectrices de fabriques, d'autres remplissent des fonctions dans des municipalités, d'autres dirigent des bureaux comme celui de l'émigration, de l'éducation, etc. Une femme est conseiller ministériel. Les femmes tiennent aussi une place importante dans le travail social: il y a vraiment peu d'institutions dans lesquelles les femmes ne soient pas actives, surtout en ce qui concerne la protection de l'enfance et de la jeunesse, et les institutions d'éducation et d'instruction.

Pendant la guerre, les femmes se sont activement intéressées à l'œuvre des Croix-Rouge et Blanche, à la création de foyers et de cantines pour soldats; d'autres ont même pris une part plus directe à l'activité de l'armée, et l'on peut dire qu'en certaines périodes, il n'y avait pas une femme qui ne fût engagée dans un travail actif pour le service de la collectivité. L'héroïsme des femmes de Lemberg qui ont défendu leur ville contre les attaques des Ruthéniens, au moment où notre jeune Etat était menacé de tous les côtés, reste comme un glorieux épisode de notre histoire, et il est à relever que les autorités militaires ont confié à un corps de femmes volontaires des services de garde et de senti-

nelles qu'elles remplissaient avec une conscience et une loyauté admirables.

Si, avant la guerre, les femmes polonaises ont surtout travaillé dans des organisations spécialement féminines, il y a actuellement tendance, au contraire, parmi elles à collaborer avec les hommes; et il est si couramment reconnu que leur concours a les plus heureux résultats, que maintenant toutes les nouvelles institutions stipulent qu'une certaine proportion de femmes siégera dans leurs organes directeurs. Il en est de même de l'industrie et du commerce où les femmes occupent une place toujours plus grande, contribuant également à développer notre richesse économique nationale.

Les femmes polonaises se rendent donc parfaitement compte qu'un vaste champ de travail s'ouvre devant elles, et combien importantes sont les responsabilités qui pèsent sur elles. Mais elles sont aussi soutenues par un noble idéal et sont parfaitement décidées à donner le meilleur de leurs forces et de leurs capacités au but élevé de la reconstruction de leur pays sur la base d'une civilisation humanitaire et éclairée.

(D'après *Jus Suffragii*).

K. MALEKA.

De-ci, De-là...

La mort d'une pionnière.

On annonce de Dublin le décès à l'âge de 93 ans de Mrs. Haslam, qui fut l'un des chefs les plus populaires du mouvement suffragiste anglais à ses débuts. A l'époque en effet où beaucoup des militantes de l'heure présente n'étaient pas encore nées, Mrs. Haslam fut l'une des 1499 signataires de la première pétition féminine suffragiste que présenta Stuart Mill à la Chambre des Communes en 1865; et depuis cette date lointaine, elle ne cessa jamais de participer activement à la lutte pour l'émancipation politique de la femme, aussi bien sur le sol anglais qu'en Irlande sa patrie, prenant la parole à tous les meetings, figurant encore à l'âge de 80 ans dans un cortège suffragiste, et mettant inlassablement toute sa force tranquille et son énergie calme au service de la cause. On raconte d'elle à ce sujet des anecdotes bien jolies et bien typiques.

Mrs. Haslam fut dans son travail continuellement soutenue, encouragée et secondée par son mari; mais quand elle eut la douleur de le perdre, après 60 ans de la vie commune la plus unie, elle tint à continuer l'œuvre menée à bien avec lui. Car cette pionnière eut

Le sentiment maternel chez les jeunes filles

(Résultats d'une enquête)

Il en est peu parmi nous qui ne connaissent l'effort entrepris par M^{me} Pieczynska et ses collaboratrices pour arriver à mettre en valeur dans l'éducation féminine les qualités propres à la femme. On sait avec quel zèle et avec quelle clairvoyance travaille dans ce domaine la Commission d'Education nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, créée dans le but de répandre ces idées si profondément justes au point de vue psychologique et social. N'est-il pas navrant de voir combien on se lamente dans les écoles sur l'inefficacité de l'enseignement, sur le triste état moral de la jeunesse, alors qu'on forme nos jeunes filles comme si elles ne devaient être que des commerçantes, des ouvrières ou des intellectuelles, sans tenir compte de ces instincts si puissants, de ces besoins si affectifs qui sont en elles, et qui, si on savait s'en servir, les prépareraient si bien à leur futur rôle de mères — mères au sens propre ou mères par le cœur et le dévouement! Il y a là évidemment un corollaire à l'œuvre politique d'émancipation féminine, sans lequel cette émancipation elle-même se trouvera incapable de porter ses fruits les meilleurs.

Il nous a paru intéressant de procéder dans ce domaine — comme nous l'avons déjà fait dans d'autres — par voie expérimentale: de questionner les jeunes filles d'abord pour savoir ce qu'elles éprouvent à l'endroit de leur future tâche de mères, puis de voir ensuite comment tirer parti de leurs expériences pour développer, élargir, approfondir ces sentiments. Grâce à l'aimable collaboration de nombreuses collègues, auxquelles va notre vive reconnaissance, nous avons fait poser — par écrit — à plus de quatre cents jeunes filles suisses et belges, de 12 à 17 ans, la plupart de 13 à 16 ans, cette simple question, aussi neutre que possible: *Comment j'aimerais vivre à 25 ans?* — Puis, dans une séance ultérieure quelques jours plus tard, cette autre question: *Quelle impression vous font les bésés de quelques mois?* — Puis: *Quelle impression vous font les bésés de 3 à 4 ans?*

On n'exigeait des jeunes filles ni leur nom de famille, ni même leur prénom. Malgré cela, quelques-unes ont hésité à répondre ou ne l'ont fait qu'à contre-cœur. Il faut tenir compte de cette résistance dans le fait que 1/5 des jeunes filles ne parlent pas de leur avenir au point de vue qui nous occupe: quel-

¹ Au point de vue social, d'après les écoles qu'elles fréquentent, nos jeunes filles sont divisées en 3 catégories: classes riches (r), moyennes (m), et populaires (p).

la grande joie, qui n'est pas le partage de toutes, de voir aboutir ses efforts, d'assister en 1918 au triomphe du vote des femmes et de voter elle-même deux fois, cette même année d'abord, puis en 1921 pour le gouvernement autonome provisoire irlandais. Son activité ne fut pas d'ailleurs exclusivement limitée au suffrage, et c'est à son influence et à sa persévérance que l'on doit l'accès des femmes à des fonctions publiques (femmes agentes de police, femmes greffiers, etc.) dans son île. C'est la grande et belle figure d'une femme, vraiment forte par le caractère, par l'intelligence et par le cœur, qui disparaît. (D'après *The Woman's Leader*.)

Une exposition originale.

Paris a eu pendant le mois de novembre une exposition dont l'intérêt et le charme ont dû être très grands: l'exposition des femmes célèbres du XIX^{me} siècle. Des artistes comme la Malibran ou Rachel aux femmes peintres comme Rosa Bonheur, des écrivains comme George Sand ou Mme de Staël aux savantes comme Sophie Germain ou Clémence Royer, des princesses comme Joséphine, Marie-Louise ou l'impératrice Eugénie aux pédagogues et aux philanthropes comme Mme Pape-Carpentier ou Mme de Pressensé... on a cru les voir revivre toutes, dans le cadre qui leur convenait, par la gravure, le portrait ou le buste. Et, bien entendu, les féministes n'ont point été oubliées, ni tenues à l'écart, puisque toutes figuraient là, depuis les précurseurs et les pionnières comme Flora Tristan ou Jeanne Deraième jusqu'à la dernière en date des disparues: Mme Jules Siegfried.

Cette exposition pas banale avait été organisée par Mme Marguerite Durand, l'ancienne directrice de la *Fronde*, avec le concours de M. Laruelle, qui, depuis 40 ans, a catalogué 25.000 portraits et biographies de femmes célèbres de tous les pays. Et le bénéfice de cette exposition était destiné à permettre la fondation d'un club de femmes journalistes et l'ouverture d'une maison des institutions féminines.

Contre la jupe longue.

Une dépêche d'Amérique a annoncé que, lors d'une réunion d'un club féminin à New-York, les membres de ce club, au nombre de quelque trentaine de mille, prirent nettement position contre la jupe longue que voudraient rétablir certains couturiers, réclamant la jupe courte à 20 centimètres du sol, soit au haut de la bottine.

Bravo! Les femmes raisonnables prouvent ainsi qu'elles ne veulent pas subir la tyrannie d'autant plus forte qu'elle est souvent inexplicite de dame Mode; et que, femmes de vie active, femmes éprises d'hygiène, elles se refusent à se laisser emporter pour le bon plaisir de quelques chefs de maison de la rue de la Paix, dans les plus malcommodes — rappelez-vous ce que c'était de circuler par un jour de pluie et de boue, il y a quelque vingt ans! — d'une jupe traînante,

aussi antihétique quand il s'agit de grimper dans un tramway, que les raccourcis audacieux que nous avons connus ces derniers étés. Ici aussi, comme dans bien d'autres domaines, *in medio veritas*...

En route pour les 1588 abonnés !..

En ce moment d'étrennes pour les grands comme pour les petits, que peut attendre le MOUVEMENT FÉMINISTE?..

Nous enregistrons cette quinzaine

5 abonnements nouveaux

mais aussi 4 désabonnements.

Alors...

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

POUR L'AN QUI VIENT . . .

Le „MOUVEMENT FÉMINISTE” publiera en 1923, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

L'idée marche . . . ou La quinzaine féministe, chronique bi-mensuelle du mouvement féministe et suffragiste à travers le monde.

Les femmes et la chose publique :

I. **Chroniques parlementaires fédérales** (A. Leuch-Reineck), et autant que possible des chroniques du même ordre genevoises, vaudoises et neuchâtelaises ;

II. **Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?** études des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse ;

III. **Notes et études sur les sujets intéressant nationalement ou internationalement l'opinion publique.**

Les femmes et la Société des Nations, chronique de tous les faits intéressant les femmes en corrélation avec la Société des Nations.

La IV^e Conférence internationale du Travail et les femmes par M. le prof. André de Muidat.

Lettres de Pétranger : France (M^{me} P. Rebour) ; Italie (Dr Mary Ancona) ; Hollande (M^{me} P. de H.) ; Autriche (M^{me} Gisela Urban), etc.

Notions et leçons de droit civil et pénal (tutelles, tribunaux d'enfants, droits de la femme mariée, projet de Code pénal fédéral, etc. etc.).

Carrières féminines (l'administration, l'horticulture, l'art appliqué, etc. etc.).

ques-unes disent : « Je ne veux pas répondre à cette question » ; d'autres : « Je n'y ai jamais réfléchi » ; d'autres parlent de leur carrière ou de leurs occupations sans dire si elles désirent être mariées ou non. Une jeune fille de 17 ans répond : « C'est encore si éloigné que je n'y ai jamais pensé. »

Les jeunes filles aisées ont plus d'assurance que les autres pour déclarer ne pas vouloir répondre à ces questions. « Question indiscreète à laquelle je ne répondrai pas ». Il faut tenir compte en partie de cette attitude dans l'appréciation des résultats qui suivent.

Classons les jeunes filles d'après leurs réponses en trois catégories :

a) celles qui parlent de se marier, d'être mariées à 25 ans, mais sans qu'il soit question d'enfants.

b) celles qui parlent d'avoir des enfants.

c) celles qui ne font aucune allusion à ces questions, mais ne parlent que de leurs occupations, ou de leurs plaisirs, et que nous groupons sous le terme de *célibataires*, sans qu'elles déclarent expressément désirer l'être¹.

¹ Il est intéressant de rapprocher ces chiffres de ceux donnés par Mlle Evard dans son *Adolescente* (p. 120):

Si nous groupons nos jeunes filles d'après leur âge et d'après leur situation sociale, voici ce que nous constatons :

Le groupe a) — celles qui parlent de se marier — ne manifeste pas de progression régulière, ni avec l'âge, ni d'après la catégorie sociale. Tout au plus peut-on dire que les jeunes filles de milieux populaires parlent deux fois plus souvent de se marier de 15-17 ans que de 13-14 ans (15 % à 13-14 ans, 49 % à 15 ans, 33 % à 16-17 ans).

Il y a beaucoup de degrés dans le désir d'être mariée : « Le mariage est bien beau, mais cela donne beaucoup de souci pour faire plaisir à son mari » (14 ans, p). Plusieurs souhaitent « un mari sérieux; un mari qui ne fasse pas la boude; un gentil mari qui ne boive pas trop; un gentil mari qui nous fait tous nos plaisirs; j'aimerais me marier et faire des chics voyages en auto avec mon mari. » L'une rêve que son époux soit un historien, un géologue, enfin un savant. Plusieurs craignent déjà de voir leur mari désertir la maison :

%	mariage.	célib.	indécises.
Adolesc. 13-14 ans.	50	55	15
Fillettes 1 ^{re} a	85	15	0
13 ans	70	25	5
(200 sujets)			